

DE LA PERSÉVÉRANCE À LA CONCILIATION

Un regard comparatif sur l'abandon scolaire

Semaine de la persévérance scolaire de La Réunion

Thierry Berthet (CNRS)

Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail

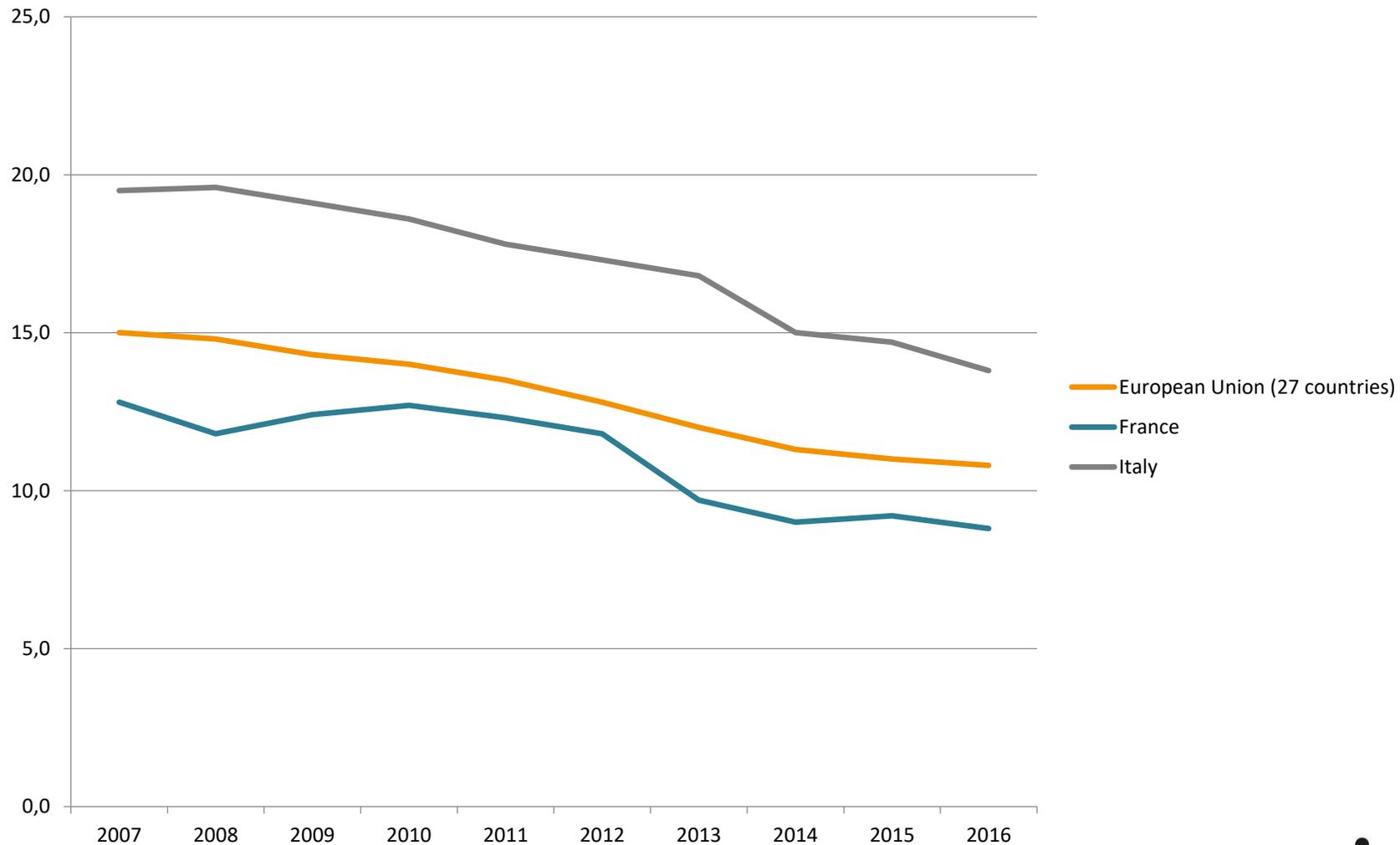
UNE RECHERCHE COMPARATIVE SUR LES POLITIQUES DE PERSÉVÉRANCE

- Deux grandes dimensions enquêtées :
 - La mise sur agenda
 - La régionalisation
- Un intense travail documentaire (sociogénèse des politiques, recueil de données stats) et des campagnes d'entretiens

DÉCROCHAGE LES MOTS ET LES CHOSSES

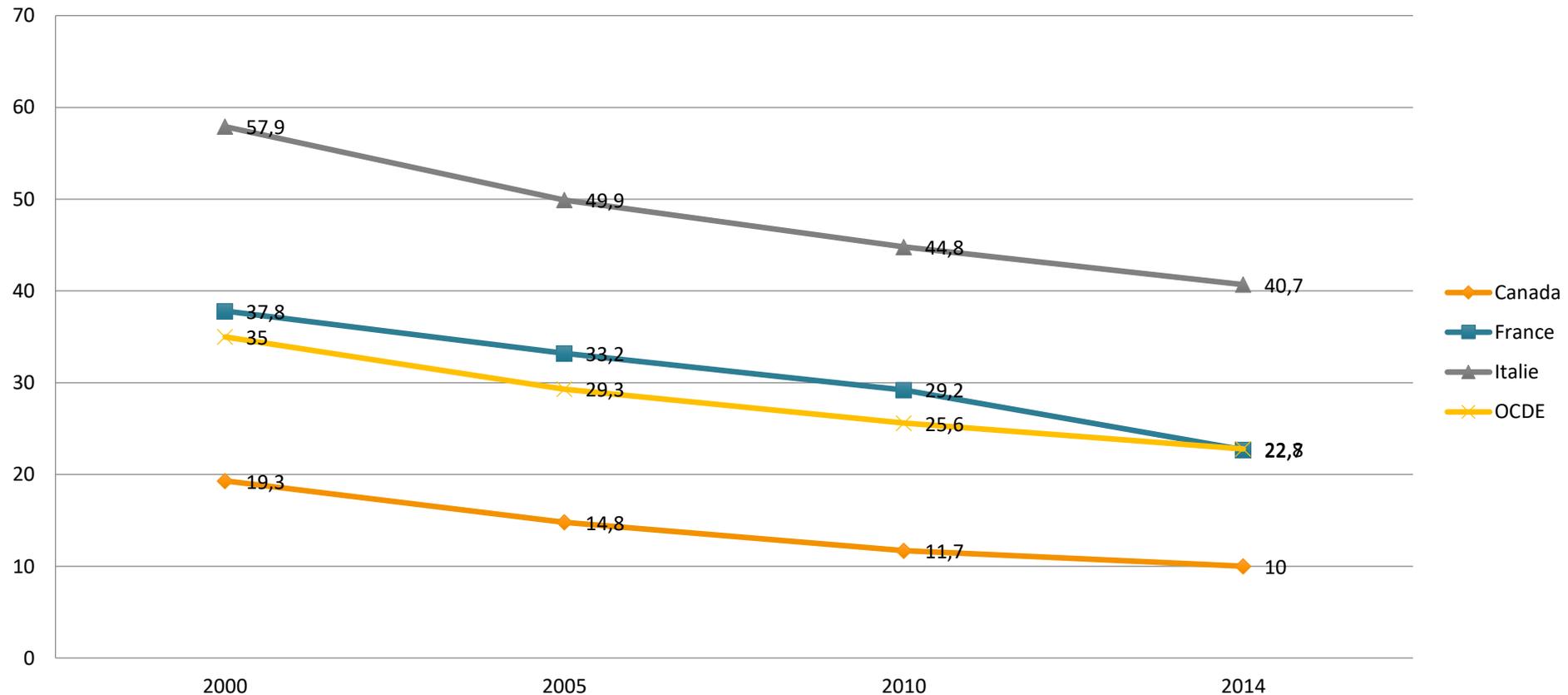
- En France on décroche – en Italie on se disperse – et au Québec on persévère...
- Quelle définition de l'abandon scolaire ?
 - La France se dote d'une définition légale
 - L'Italie adopte la définition européenne et se fonde sur l'inclusion
 - Le Québec travaille sur la diplomation et la persévérance
- Deux balises transversales : la diplomation au secondaire et la scolarité obligatoire

TAUX ESL FRANCE, ITALIE, UE



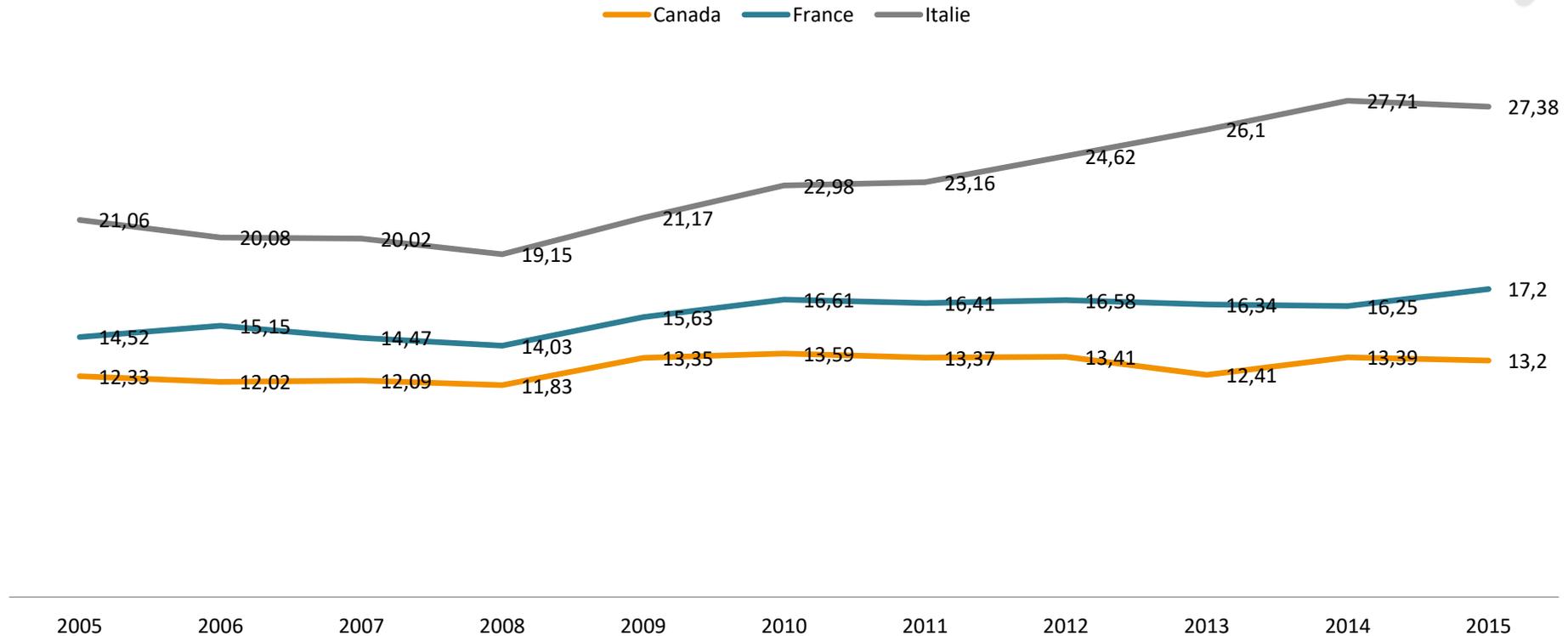
PEU DE DONNÉES COMPARÉES

Niveau de formation des adultes inférieur au 2ème cycle du secondaire

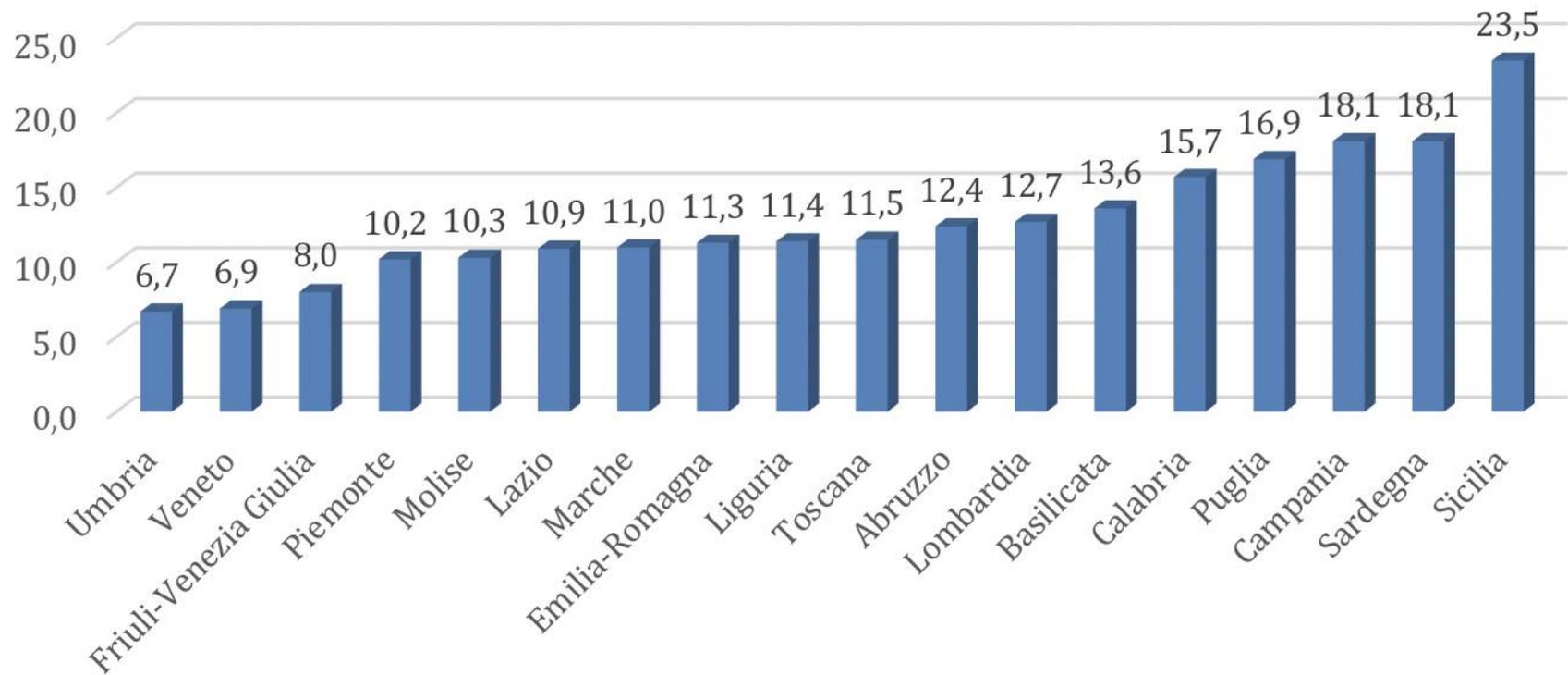


OCDE (2017), Niveau de formation des adultes (indicateur). doi: 10.1787/09ace7f0-fr (Consulté le 16 mai 2017)

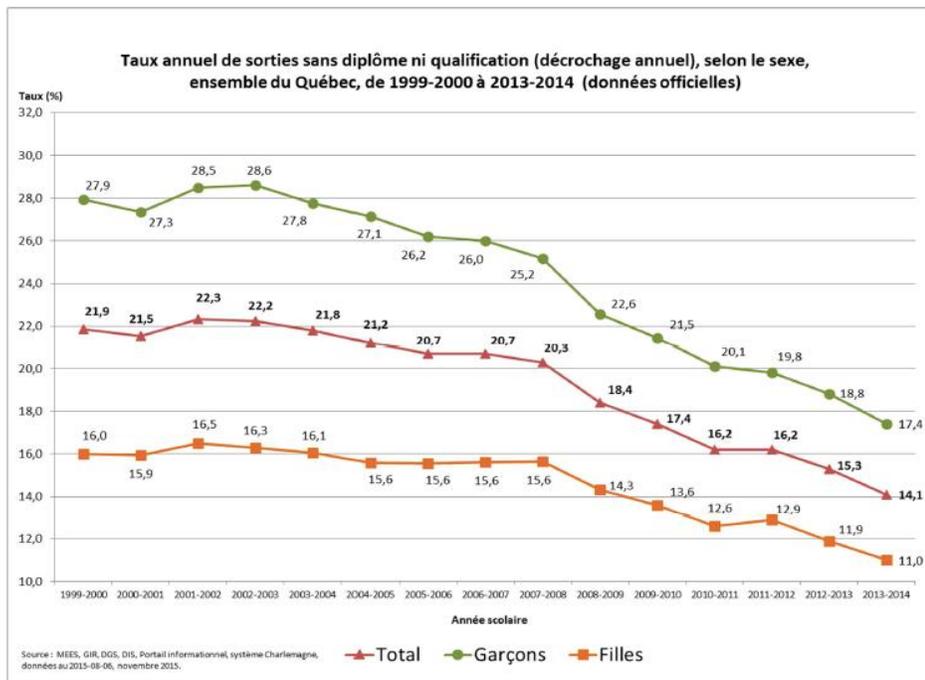
Jeunes déscolarisés sans emploi (NEET) 15-29 ans, % dans le même groupe d'âge, 2005 – 2015



Taux de sortants précoces par régions italiennes en 2016

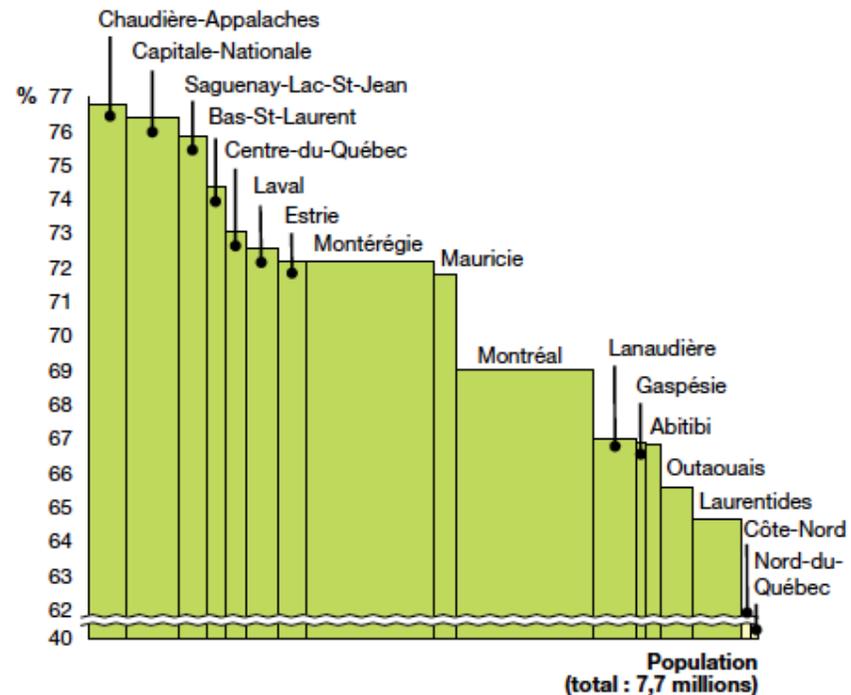


TAUX DE DÉCROCHAGE



Variabilité du décrochage à l'échelle régionale

Taux de diplomation après 7 ans*
Régions administratives du Québec, 2006-2008



* Depuis l'entrée au secondaire

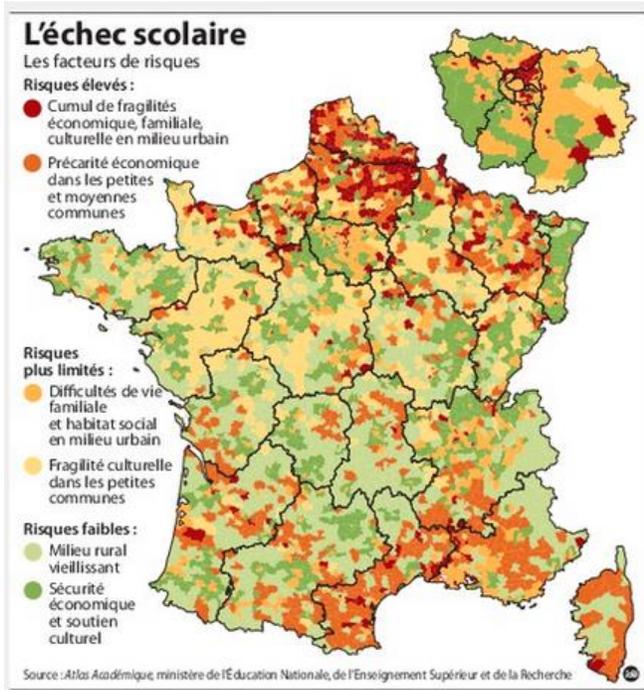
Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; McKinsey & Compagnie

TAUX DE DIPLOMATION

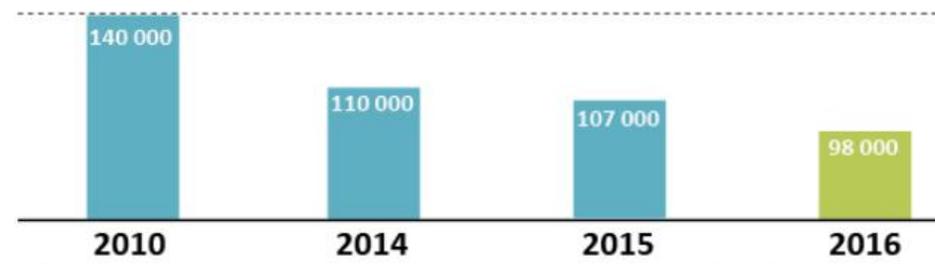
« Pour calculer le taux de diplomation et de qualification, le Ministère effectue le suivi des élèves d'une cohorte qui entrent pour la première fois en 1^{re} année du secondaire. Ainsi, parmi les élèves d'une cohorte donnée, ce taux correspond à la proportion de ceux qui, avant l'âge de 20 ans, obtiennent un premier diplôme ou une première qualification **sept ans** après leur entrée au secondaire. Ce premier diplôme ou cette première qualification peuvent être obtenus au secteur des jeunes, à l'éducation des adultes ou en formation professionnelle ».

TAUX DE DÉCROCHAGE EN FRANCE

- La mise en place d'un système "intégré" d'information en 2011
- 98 000 sortant de formation initiale sans diplôme soit un taux de 9,8% en 2016



Une baisse continue du flux de jeunes sortant de formation initiale sans diplôme*



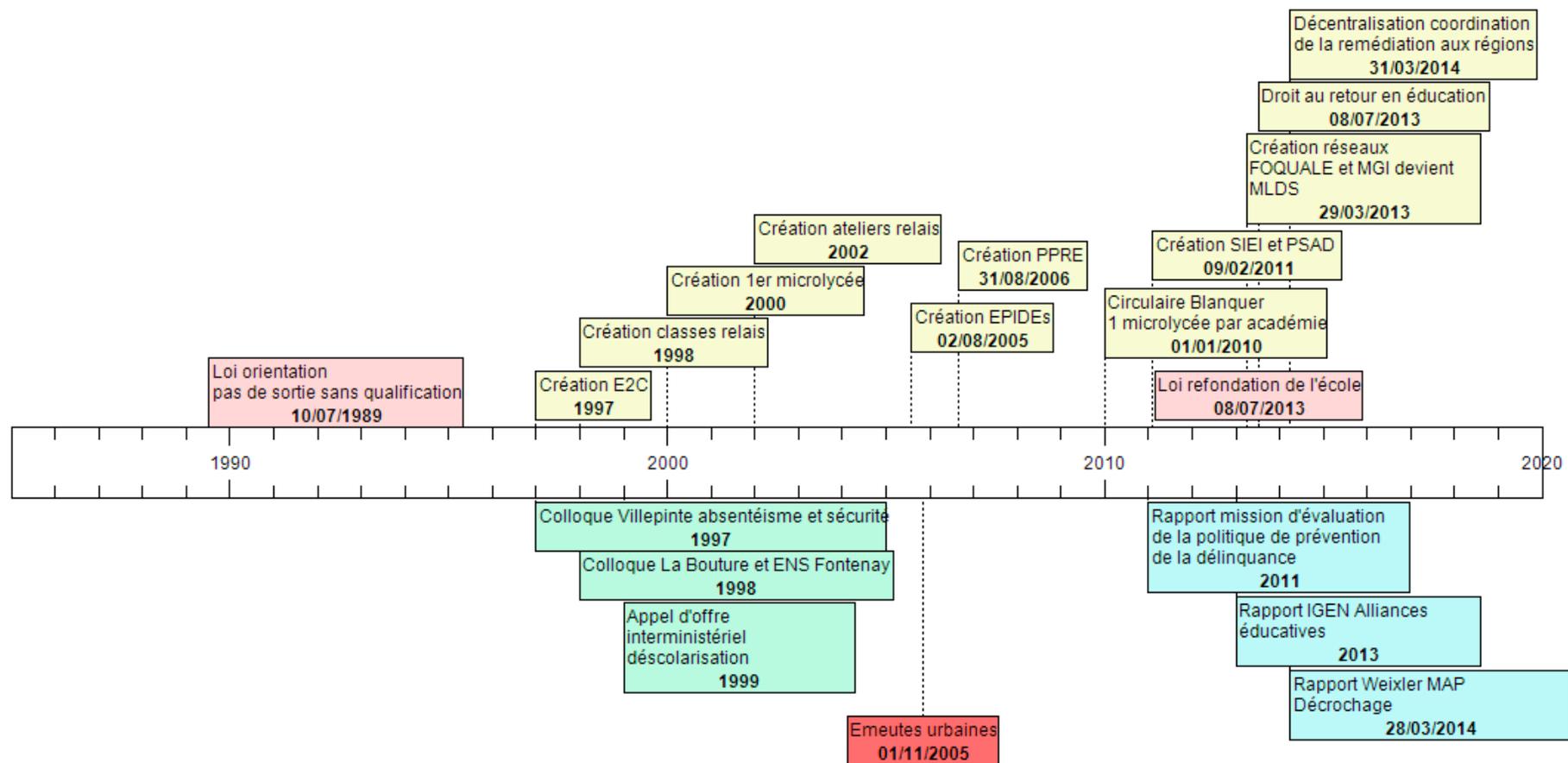
DEPP / Enquête emploi

Indicateur de pilotage national et académique
MENESR

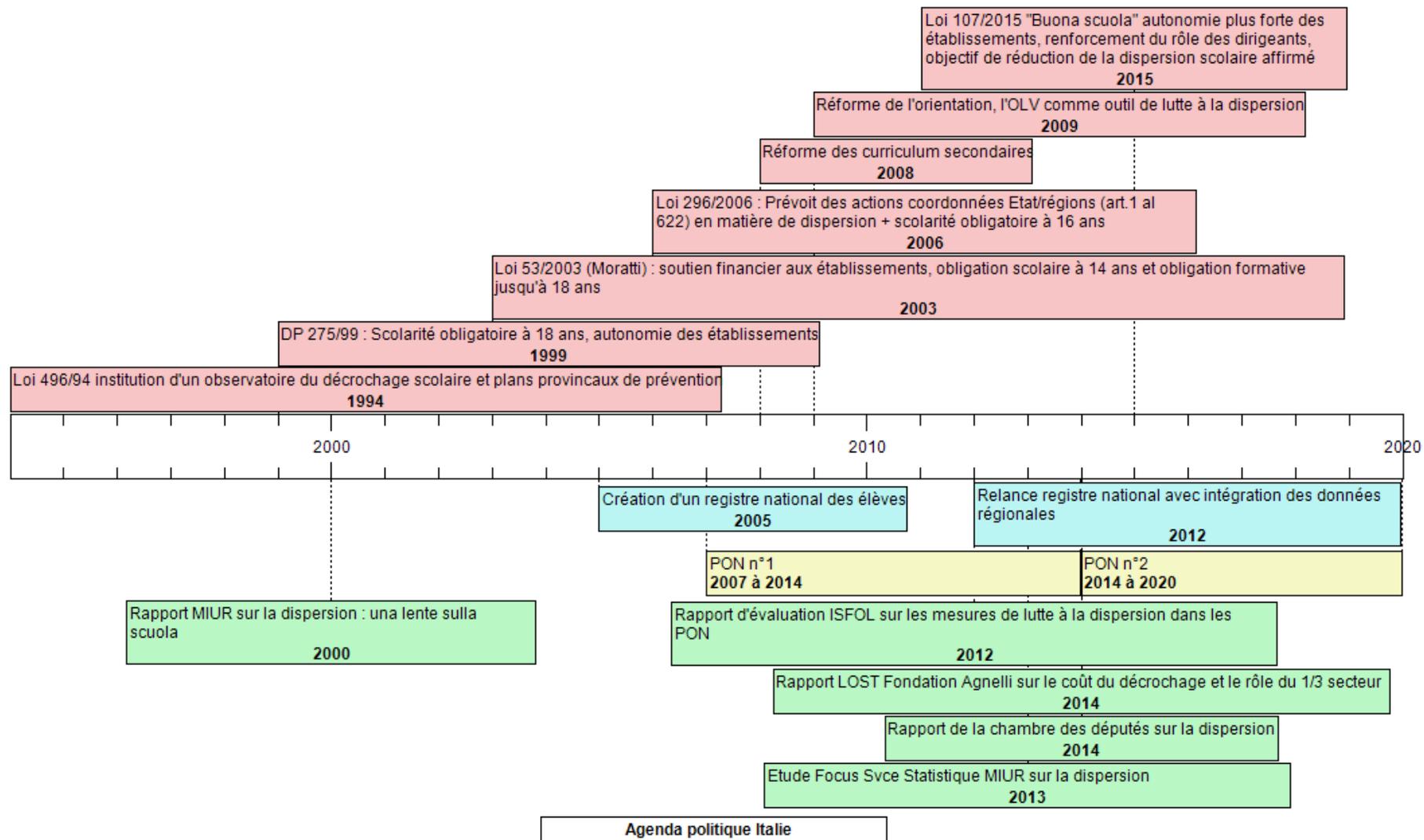
*en France métropolitaine et Dom

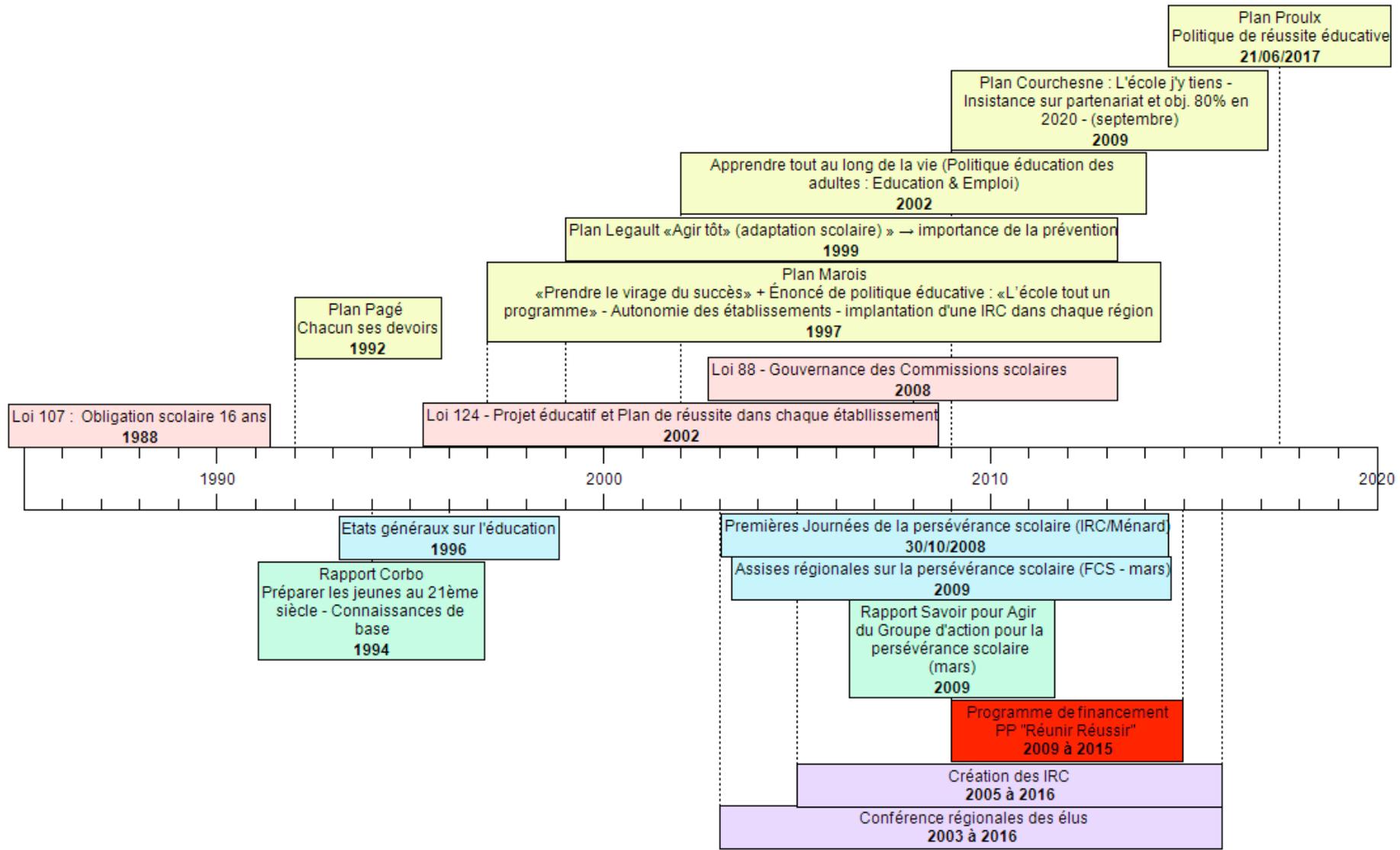
GENÈSE DES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE L'ABANDON SCOLAIRE

- France : La Bouture, la Déscolarisation, Le déclencheur : les émeutes, la phase sécuritaire, la phase éducative/professionnelle
- Italie : Les statistiques sur l'abandon, le choc migratoire l'Europe et les variations territoriales
- Québec : Entrée syndicale, action gouvernementale et financement massif de la recherche, aiguillon territorial et privé



Agenda politique France





Agenda politique Québec

LONGÉVITÉ MINISTÉRIELLE

| | Longévité max/min | Longévité moyenne | Total ministres | Total gouvernements | Longévité /mandature |
|---------------|-------------------|-------------------|-----------------|---------------------|----------------------|
| Italie | 252<X<1801 | 683 j – 1,8 année | 16 | 21 | 497 |
| Québec | 25<X<1758 | 648 j – 1,7 année | 17 | 9 | 648 |
| France | 125<X<1522 | 810 j – 2,2 année | 14 | 21 | 515 j |

QUELLE RÉGIONALISATION ?

- En France : une régionalisation lente et freinée par les réformes en cours
- En Italie : Un rôle très discret des régions malgré des compétences fortes en FP – le rôle central des établissements
- Au Québec : Une phase de territorialisation qui a fait modèle par sa logique d'inscription de la réussite scolaire dans une mobilisation des « milieux ». Une grande diversité d'approches régionales.

Une saga québécoise



2008



2015



2009



1996 : CREPAS
Chaque jeune a besoin d'un encouragement chaque jour



2009



QUELQUES POINTS DE COMPARAISON

- Le décrochage : une forte diversité régionale
- L'école comme champ régalien avec une autonomie croissante des établissements
- Un tissu local mobilisé mais diversement soutenu
- Une stigmatisation et un rôle sous-exploité de la formation professionnelle
- Une régionalisation qui reste fragile

OBLIGATION DE FORMATION : DEUX LEÇONS ÉTRANGÈRE

- Au Québec pas d'obligation de formation mais un système performant la FGA(Formation Générale des Adultes)
- En Italie une obligation (droits et devoirs mis en œuvre depuis plus de 10 ans) : un échec de la communication et de la responsabilité

TRAVAIL DES LYCÉEN-NES ET TRAJECTOIRES SCOLAIRES

QUE SAIT-ON DE LA QUESTION EN FRANCE ?

4 ÉTUDES SPÉCIFIQUES SUR LA CTE LYCÉENNE

- 1994 : Robert Ballion, *Les lycéens et leurs petits boulots*, Paris, Hachette Education.
- 2001 : Annick Bounoure, Michèle Colin et Monique Delclaux, *Lycéens d'aujourd'hui. Grandes amours et petits boulots*, Éditions INRP
- 2006 : CSA, *Le travail des lycéens pendant leur scolarité*, sondage pour l'UNL
- 2015 : BSA (Bureau de Sociologie Appliquée), Étude à bas bruit sur le travail rémunéré des lycéens pour le Conseil régional d'Île de France.

1994 : LES LYCÉENS ET LEURS PETITS BOULOTS

- 1. Enquête dans un lycée (P. Eluard dans le 93) où **43,2% des lycéens travaillent** « *et de l'avis des responsables ce taux est minoré* » (p. 7) **56% des élèves sont majeurs**
- 2. Une enquête menée par les services scolaires sociaux du département du Val-d'Oise en 1991 a permis de produire des premières données sociographiques. Cette enquête portant sur 6 302 lycéens majeurs distingue trois groupes.
« **Au total, le travail rémunéré concerne 21,6 % des lycéens majeurs interrogés** ».

1994 : LES LYCÉENS ET LEURS PETITS BOULOTS

- 3. Une enquête en Seine Saint Denis portant sur 12 lycées polyvalents, professionnels tertiaires et professionnels industriels.
 - Cette enquête a permis l'interrogation de 8 305 élèves répartis dans 325 divisions
 - **40,4 % d'entre eux exercent une activité rémunérée** : uniquement pendant les vacances (22,8 %), **pendant les périodes scolaires (17,6 %)**.
 - *« La seule modalité d'exercice qui fasse vraiment problème pour l'institution est l'activité durant les périodes scolaires, qui touche 18 % des lycéens ».*

2001 : LYCÉENS D'AUJOURD'HUI. GRANDES AMOURS ET PETITS BOULOTS

- *L'enquête quantitative (avril 1997 a été conduite auprès de 49 lycées d'enseignement général et technologique et 48 lycées professionnels (2 classes/ lycée) au total 3000 questionnaires ont été envoyés dans les établissements 2075 réponses exploitables ont été retenues soit un taux de retour de 69% (50,6% garçons 49,4% filles).*
- **77,6% des élèves interrogés ont exercé au moins 1 petit boulot dans l'année précédente**
- Les lycéens travailleurs se répartissent en 3 groupes
 1. 48 % travaillent seulement pendant les vacances
 2. **44% travaillent tout au long de l'année**
 3. 7% ne travaillent que pendant l'année scolaire

2006 : SONDAGE CSA POUR L'UNL

- *Enquête par sondage auprès de 479 lycéens et lycéennes. Échantillonnage par la méthode des quotas.*
- **28 % des élèves ont déjà exercé une activité rémunérée depuis qu'ils sont lycéen·nes** (hors stage sous convention - 33% pour les garçons 24% pour les filles).
- Parmi ces 28% : 65% (**soit 18 % de l'échantillon total**) ont exercé ou exercent une activité rémunérée pendant l'année scolaire en dehors des vacances d'été (53 % pour les garçons, 79% pour les filles).
- Parmi les élèves qui exercent actuellement une activité :
 - 94% n'exercent qu'une seule activité.
 - 48% exercent une activité déclarée (30% en CDI ; 28% intermittents et 21% en CDD) et **52% une activité non déclarée.**
 - **76% le font tout au long de l'année** 10 % uniquement pendant les vacances et 14% uniquement pendant les périodes de cours.

2006 : SONDAGE CSA POUR L'UNL

- Pour tous les élèves travaillant pendant l'année scolaire : **64% travaillent plus de 5h** et 36% moins de 5h.
 - 28% font du babysitting ;
 - 24% travaillent dans le commerce, la vente et la distribution ;
 - 16% dans l'hôtellerie restauration et
 - 12% dans l'événementiel-accueil.

2015 : ENQUÊTE BSA EN ILE DE FRANCE

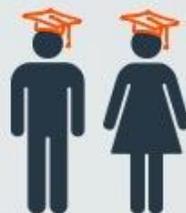
- *L'échantillon du questionnaire comprend 3499 répondants sur une population totale de 318.309 d'élèves (62% de filles et 37 % de garçons – 2043 en filière générale, 609 techno et 847 professionnelle).*
- **19,6% des élèves déclarent avoir travaillé dans l'année uniquement pendant la période scolaire ou pendant les vacances et pendant la période scolaire**
- Parmi les élèves travailleurs pendant l'année (soit 19,6%)
 - **73,3% ont un travail non déclaré**, 26,7% ont une activité salariée (43% travaillent sur la base d'un CDD, 37% sur la base d'un CDI)
 - **1/3 des jeunes travaillent pendant au moins l'un des 5 jours de la semaine le plus souvent le soir (38%)**
 - **1/5^{ème} est concerné par le travail de nuit.**
 - Environ 3/4 des lycéens exercent leur activité pendant 2 jours ou plus.
- **Le seuil des 18 ans** se vérifie dans cette étude puisque 83,8% des élèves n'ont aucun travail rémunéré quand ils ont moins de 16 ans et 48,7% lorsqu'ils ont 18 ans ou plus.

LA CTE AU QUÉBEC

LA CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL CHEZ LES JEUNES DE L'ESTRIE

Faits saillants d'une enquête menée en Estrie auprès des jeunes de 15 à 25 ans par le Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage (CERTA) pour le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE).

69%
OCCUPENT
UN EMPLOI
RÉMUNÉRÉ
DURANT
LEURS ÉTUDES



54% → Secondaire
73% → Formation professionnelle
57% → Formation générale adulte
83% → Cégep
73% → Université

43%

D'ENTRE EUX Y
CONSACRENT
PLUS DE 15 h
PAR SEMAINE



35% → Secondaire
67% → Formation professionnelle
67% → Formation générale adulte
48% → Cégep
33% → Université



LES ÉLÈVES PERSÉVÉRANTS

SONT PLUS NOMBREUX À :

- choisir un emploi selon la possibilité de modifier l'horaire pour les études.
- avoir un employeur qui permet de modifier l'horaire pour les études.
- travailler moins de 15h par semaine.
- avoir un employeur qui n'exige pas des tâches nuisibles pour la santé.
- prioriser les études plutôt que le travail.



**1 ÉLÈVE SUR 5
OCCUPE
DEUX EMPLOIS
OU PLUS**

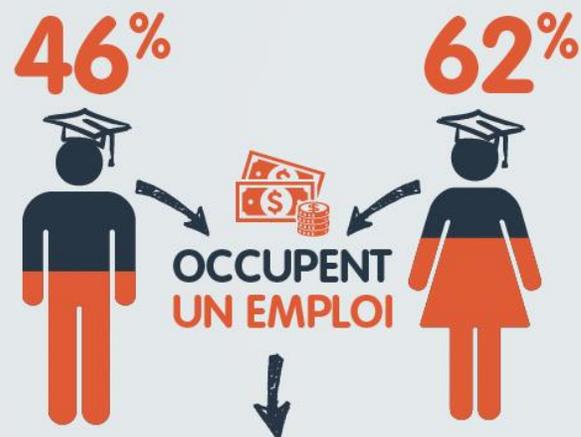


33%

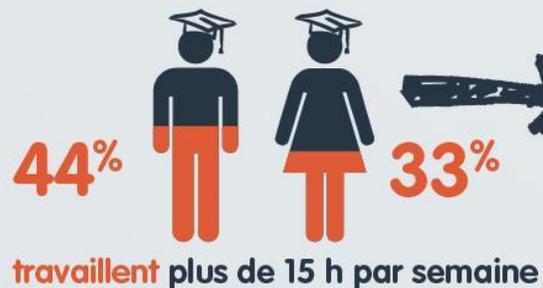
DES JEUNES
DE 15 À 25 ANS
ont déjà pensé interrompre
leurs études en raison de
difficultés de conciliation
études-travail.

LA CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL AU SECONDAIRE

Comme employeur conciliant
**LES ÉTUDES
MA PRIORITÉ**



PARMI EUX



CE QUI LES INCITE À TRAVAILLER...

- 83%** Payer sorties et loisirs
- 74%** Effectuer des paiements
- 71%** Acheter une voiture
- 82%** Économiser
- 76%** Acquérir de l'expérience



**20% des jeunes
du secondaire**

ont répondu travailler pour
aider leurs parents à subvenir
aux besoins de la famille.

**Ces jeunes sont les plus à
risque de ne pas persévérer.**

78% des jeunes ayant abandonné leurs
études au semestre d'hiver travaillaient
plus de 15h par semaine au moment
de l'enquête.



DES EMPLOYEURS CONCILIANTS

Une grande majorité de jeunes dit avoir un employeur qui...

- **encourage** la poursuite des études et l'obtention du diplôme (90%);
- **permet d'ajuster l'horaire** de travail en fonction des travaux scolaires et des examens (89%);
- **fournit le soutien nécessaire** à l'intégration dans l'entreprise de l'élève-employé (87%).



Mais dans certains milieux de travail des améliorations sont encore possibles puisque :

→ **un élève sur 5 au secondaire** dit avoir un employeur qui lui demande **de travailler plus de 20h par semaine** alors que ce taux atteint 40% chez les élèves de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes.



→ **un élève sur 5 en formation professionnelle ou en formation générale des adultes** dit avoir un employeur qui lui demande **d'exécuter des tâches nuisibles pour sa santé ou qui pourraient le blesser**.



CRITÈRES DE CHOIX D'UN EMPLOI DURANT LES ÉTUDES

Horaires flexibles en fonction des études

89%

Salaire

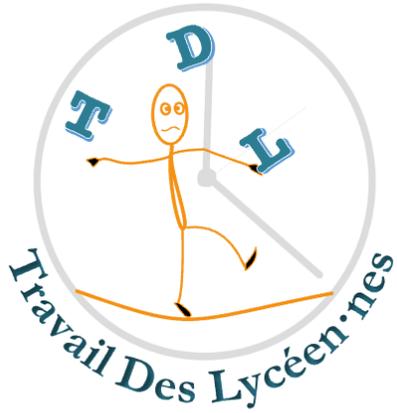
87%

Nature des tâches à effectuer

84%

Facilité de transport

80%



TDL : UNE RECHERCHE EXPLORATOIRE

OBJECTIFS DE CETTE RECHERCHE



- L'ambition est d'éclairer un phénomène social encore mal connu en France, **le travail rémunéré des lycéen·ne·s**, d'en mesurer l'ampleur et d'analyser les conséquences de la **conciliation travail-études (CTE)** sur les trajectoires scolaires et biographiques des lycéen·ne·s.
- Une recherche dans deux régions académiques : **Nouvelle Aquitaine et Provence Alpes Côte d'Azur**

EXTRAPOLATION DONNÉES BSA

| | Élèves GT | Élèves Pro | Total | Année + vacances (19,6%) | Année seulement (10,8%) |
|------------------------|------------------|----------------|------------------|--------------------------|-------------------------|
| Région académique PACA | 97 579 | 36 625 | 134 204 | 26 304 | 14 494 |
| Région académique NA | 140 484 | 40 186 | 180 670 | 35 411 | 19 512 |
| France | 1 620 602 | 626 723 | 2 247 325 | 440 476 | 242 711 |

CE QU'ON VEUT SAVOIR...



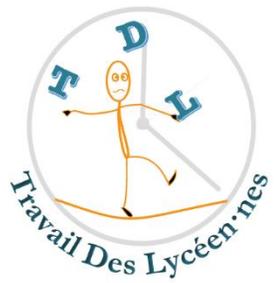
- **Question 1** : À quelles conditions la CTE contribue-t-elle à favoriser la persévérance ou rendre plus difficile les parcours scolaires des lycéen·ne·s selon leurs origines et leurs conditions socioéconomiques ?
- *Hypo 1* : les élèves des familles les plus défavorisées seraient ceux qui développent la plus forte intensité de travail et s'exposeraient ainsi aux conditions d'emploi dans lesquelles la CTE accroît des situations de vulnérabilité scolaire et sociale et provoque, notamment, des risques plus élevés de décrochage.
- **Question 2** : La pratique de la CTE contribue-t-elle à développer l'autonomie et les capacités des élèves ?
- *Hypo 2* : Dans certaines conditions, la CTE renforce les capacités individuelles, la dynamique d'autonomisation et de transition vers l'âge adulte des lycéen·ne·s travailleur·se·s.



ÉQUIPE DE RECHERCHE ET OBJECTIFS

- Ce projet, regroupe une équipe pluridisciplinaire franco-qubécoise composée de chercheur·e·s expert·e·s en sociologie et économie de l'éducation et du travail, en sociologie de la jeunesse, en analyse des politiques publiques, en géographie scolaire et en analyse de la conciliation travail-études.
- Il réunit deux laboratoires français du CNRS : le **LEST** (UMR 73117) et le **CED** (UMR 5116) et des collaborations diverses : Laboratoires de recherche (MESOPOLHIS, TELEMME), Chaire jeunesse du Québec, Céreq, INJEP, INSPÉs

CHAMP DE LA RECHERCHE



- Nous retiendrons pour cette recherche **le travail rémunéré effectué durant la période scolaire incluant les jours de congés à l'exception des vacances d'été.**
- Cette recherche concernera les élèves scolarisés dans des établissements d'enseignement général, technologique et professionnel dans les 2 régions académiques enquêtées.
- Cette recherche inclut **un éclairage comparatif québécois** (partenariat avec la Chaire-réseau de Recherche sur la Jeunesse au Québec (<http://www.chairejeunesse.ca/>)) Ce volet vise, par des séminaires de recherche communs et une enquête de terrain complémentaire dans une région québécoise, à éclairer le cas français qui demeure l'épicentre de ce projet.

AXES DE RECHERCHE



- **Axe 1. Prendre la mesure du phénomène de la CTE (France)**
- Il s'agit de circonscrire l'importance de l'activité rémunérée dans l'emploi du temps des lycéen.ne.s travailleur.es ; identifier les catégories d'élèves les plus concernées ; observer les variations du phénomène selon les territoires et les filières d'enseignement ; mettre en évidence les parcours scolaires des élèves travailleurs.
- **Axe 2. : Le rapport à la vie professionnelle des lycéens (France-Québec)**
- Le rapport à la vie professionnelle inclura les rapports des élèves à l'activité, au travail, à l'emploi et au monde professionnel analysé depuis le point de vue des élèves, des employeurs et des intermédiaires de l'emploi



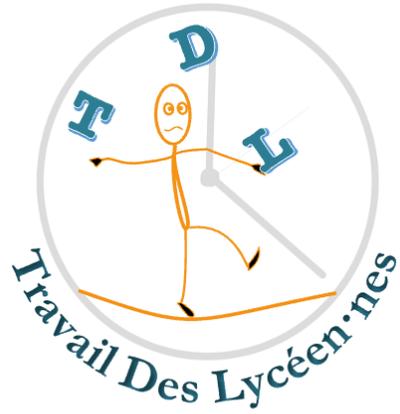
AXES DE RECHERCHE

- **Axe 3 : Travail lycéen et trajectoire socio-scolaire (France-Québec)**
- Cet axe développera la question de la CTE dans le monde scolaire et abordera de manière nuancée les effets du travail des élèves sur leurs trajectoires scolaire et sociale en explorant le lien entre intensité du travail réalisé, vulnérabilités familiales et personnelles et risque de décrochage scolaire.
-
- **Axe 4 : Le travail lycéen en période de crise et de reprise (France-Québec)**
- L'ampleur de l'éloignement scolaire durant la période pandémique et le ralentissement de l'activité économique formelle et/ou l'amplification de l'activité informelle depuis cette crise nous amènent à interroger leurs effets concrets sur la CTE des lycéens. A ce titre, il importera de mesurer précisément l'impact de ces crises successives sur le volant des emplois non-qualifiés accessibles pour les élèves.

MÉTHODOLOGIES ET TERRAIN



- **Pluralisme méthodologique**
 - Questionnaire en ligne auprès des élèves
 - Campagne d'entretiens semi-directifs (200 entretiens sont prévus sur 10 sites en France et 30 entretiens-miroirs seront réalisés au Québec)
 - Constitution d'un panel d'élèves travailleur·ses volontaires
 - Entretiens participatifs, collectifs et contradictoires (méthode CCAPPA) auprès d'élèves décrocheurs
- **Terrains : Régions Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nouvelle-Aquitaine.**
 - zones métropolitaines (Bordeaux et Marseille),
 - villes moyennes (Agen, Sisteron),
 - zones rurales de maraîchage et de fruiticulture (Lot et Garonne, Vaucluse)
 - zones touristiques de montagne (Alpes de Haute Provence, Pyrénées Atlantiques),
 - Zones touristiques de bord de mer (Var, Landes) .



PREMIERS CONSTATS À CONFIRMER



○ 1/ Le TDL, un phénomène qui n'est identifié qu'au prisme des difficultés scolaires :

- Informations sur le TDL lorsque les résultats sont faibles ou suite à de l'absentéisme
- Non perçu comme un phénomène « massif » par les équipes → estimation de 20% de lycéens concernés semble disproportionnée, mais évolution au cours des entretiens : d'un phénomène minoritaire au sein de leur établissement, le TDL apparaît comme pouvant être minoré.

○ 2 / Une perception du TDL différente selon les interrogés :

- **Le déni et le refus** : le TDL n'a pas le droit de cité : l'obligation c'est l'assiduité scolaire → le travail rémunéré doit rester hors champ scolaire. Ne doit pas être un objet de préoccupation pour l'école. Connaissance du phénomène, mais ne veut pas le voir ; « *pas de ça chez nous* »
- « **L'école d'abord !** » : « *plus tard on connaît le travail mieux c'est* » : l'école doit certes prendre en compte les conditions de vie des élèves, mais elle doit toujours restée la priorité → « *ils devraient se tourner vers le fonds social des lycées* »
- **La conciliation** : le TDL doit être intégré à l'organisation scolaire, peut être reconnu comme « *absence justifiée* » → L'école doit pleinement tenir compte des impératifs économiques des jeunes et de leur famille (parfois opposition à la norme scolaire de diplomation)



○ 3/ Les raisons au TDL selon les équipes → Une potentielle typologie au croisement de deux dimensions « intensité du travail » + « motivation au travail »

- le travail comme confrontation à la « vraie vie » → finalité : argent de poche (CSP + « non scientifique ») / intensité du travail = faible
- le travail comme participation à l'économie familiale → finalité : rétribution symbolique au sein de la sphère familiale + argent de poche (CSP populaire et moyenne) / intensité du travail = moyenne
- le travail comme nécessité → finalité : moyen de subsistance personnel et/ou familial (CSP infrapopulaire) / intensité du travail = élevé
- Absence de TDL pour les enfants de familles favorisées, catégories intellectuelles → Priorité, l'école ; si activités, elles doivent toujours servir le parcours scolaire et pouvoir être valorisées sur Parcoursup (ex ; BAFA, activités de bénévolat, etc.)

○ 4 / Le TDL massivement envisagé comme ayant des effets négatifs sur les parcours

- fatigue, absences, retard, perte de motivation, baisse des résultats, orientation scolaire « moins ambitieuse » voire sacrifiée, décrochages
- Les ressources et compétences propres au travail ne sont pas identifiées spontanément → Des bénéfices toujours envisagés sous l'angle des ressources financières (en priorité) et symboliques (savoir être, confiance) dans un deuxième temps

TYPES DE TDL SELON LE GENRE

| Garçons | Filles |
|---|--|
| Plateforme de livraison + | |
| Restauration rapide ++ | |
| Petits travaux sur des chantiers | Babysitting |
| Electricité / maintenance (beaucoup de black) | |
| Travail dans un club sportif | Vente de cosmétique (auto-entrepreneariat) |
| Drop shipping | Pet sitting |
| Animation | |
| Hôtellerie (beaucoup de black, beaucoup d'heures de travail, drogue et cas de prostitution) | |
| Petits trafics (rare) ou hors l'établissement (supposé) | Prostitution (rarement identifiée en NA véritable fléau en région parisienne) |
| Travail sur exploitation familiale (agricole / BTP) | Ménage |
| Commerce / Distribution | |
| Beaucoup d'élèves gardent petits frères et sœurs à la maison (raisons de l'absentéisme). | |
| Ostréiculture | |